
Fiches thématiques

Structure du système productif



Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, les fiches sectorielles et la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'**unités légales** et d'**entreprises profilées**.

Comme les autres instituts statistiques européens, dans une optique de meilleure analyse du système productif, l'Insee met en place la définition économique de l'**entreprise**. Les unités légales faisant partie d'un groupe sont rassemblées, puis le « profilage » consiste à identifier, au sein des groupes, la (les) entreprise(s) pertinente(s) pour l'analyse économique au sens du décret de 2008 et à reconstituer leurs comptes consolidés. Ces entreprises sont conformes à la définition donnée par la loi de modernisation de l'économie (LME) : « la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation des ressources courantes » et à la définition européenne de l'entreprise précisée dans le règlement 696/93.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, sécurité sociale, DGFIP, etc.) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

Le champ de référence le plus large pour ces statistiques d'entreprises est celui des **secteurs marchands non agricoles**. Dans les analyses de cet ouvrage, il est généralement restreint à celui des **secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers** (voir annexe *Le champ des statistiques d'entreprises de cet ouvrage*).

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
sd	Résultat semi-définitif
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

1.1 Catégories d'entreprises

La loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 a introduit une définition de l'**entreprise** et de sa taille (décret n° 2008-1354) à partir de critères économiques qui conduit à une meilleure vision du tissu productif. Approchée par la notion de **groupes**, cette définition est, depuis 2013, affinée par un travail de **profilage** pour les plus grands d'entre eux. En 2015, on dénombre alors 3,82 millions d'entreprises dans les secteurs marchands non agricoles, dont 3,70 millions correspondent à une seule unité légale indépendante.

Cette définition économique de l'entreprise révèle la forte concentration du tissu productif en France. Sur ces 3,82 millions d'entreprises, 287 **grandes entreprises** (GE) emploient 3,9 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP), soit 29 % du total. À l'opposé 3,67 millions, soit 96 %, sont des **microentreprises** ; elles emploient 2,4 millions de salariés en ETP (18 % du total). Par-delà ce dualisme, se dessine une partition assez équilibrée de la valeur ajoutée ou de l'emploi : près de 5 800 **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) et 140 000 **PME** non microentreprises emploient respectivement 25 % et 28 % des salariés (ETP).

Le secteur le plus concentré est celui des activités financières et assurances. 26 grandes entreprises y emploient 74 % des salariés. L'industrie comme l'information-communication sont organisées autour de grandes entreprises et d'ETI. Dans l'industrie,

91 grandes entreprises et 1 682 ETI emploient respectivement 32 % et 34 % des salariés en ETP. Dans l'information-communication, près d'une vingtaine de grandes entreprises et 281 ETI emploient respectivement 39 % et 27 % des salariés. Les différentes catégories ont un poids proche de la moyenne dans les activités rassemblant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration. En effet, une grande diversité d'acteurs couvre ces activités, des grandes entreprises internationalisées jusqu'aux microentreprises qui desservent un marché de proximité. Dans les services, qu'ils soient destinés aux particuliers (enseignement, santé, action sociale, autres services), ou orientés vers les activités spécialisées scientifiques et techniques (qui incluent notamment les professions libérales), la majorité des salariés travaillent dans les PME, y compris les microentreprises (56 % et 62 % respectivement). Dans la construction, en dépit de la présence d'une dizaine de grandes entreprises, la surreprésentation des PME (y compris microentreprises) est encore plus forte (73 % des salariés).

Dans les secteurs non financiers, les grandes entreprises dégagent près d'un tiers de la valeur ajoutée (VA), les ETI un quart, les deux autres catégories en réalisent le reste à parts à peu près égales (autour de 20 %). 57 % de la VA est ainsi produite par près de 6 000 entreprises (GE et ETI) qui réalisent aussi 85 % des exportations. ■

Définitions

Dans le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, l'**entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services et jouissant d'une certaine autonomie de décision. Quatre catégories d'entreprises y sont définies :

- les **petites et moyennes entreprises** (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ;

- parmi elles, les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;

- les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;

- les **grandes entreprises** sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Groupe : ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une exerce sur les autres un pouvoir de décision.

Considérer un groupe de sociétés comme une seule entreprise quelle que soit sa taille est une approximation. En effet, certains conglomérats diversifiés sont formés de branches quasi autonomes qui devraient en toute rigueur être considérés comme autant d'entreprises. Identifier au sein des groupes de telles entreprises au sens du décret de 2008 et reconstituer les variables économiques au niveau de ces entreprises est un travail de grande ampleur, dit de **profilage**. Pour les données 2015 est intégré le résultat du profilage de 51 grands groupes. En identifiant plusieurs entreprises au sein de groupes diversifiés, ce profilage génère 115 entreprises : 68 GE, 42 ETI et 5 PME.

Pour en savoir plus

- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », éditions 2015 et 2016.
- « Quatre nouvelles catégories d'entreprise », *Insee Première* n° 1321, novembre 2010.

Catégories d'entreprises 1.1

1. Principales caractéristiques des entreprises par catégorie en 2015

	GE	ETI	PME hors MIC	MIC ¹	Ensemble
Entreprises, y compris activités financières et assurances					
Nombre d'entreprises	287	5 753	139 941	3 674 141	3 820 122
Nombre d'unités légales en France	28 178	54 895	266 031	3 723 742	4 072 846
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	4 235	3 657	4 259	2 745	14 897
Effectif salarié ETP (en milliers)	3 900	3 337	3 792	2 449	13 478
Entreprises hors activités financières et assurances²					
Nombre d'entreprises	261	5 596	139 454	3 663 665	3 808 976
Nombre d'unités légales en France	19 391	54 327	264 597	3 712 486	4 050 801
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	3 645	3 595	4 241	2 742	14 222
Effectif salarié ETP (en milliers)	3 354	3 280	3 775	2 446	12 855
Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)	1 338	1 165	834	540	3 877
Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros)	345	232	87	19	682
Valeur ajoutée hors taxes (en milliards d'euros)	342	279	251	218	1 090
Chiffre d'affaires par salarié ETP (en milliers d'euros)	398,8	355,3	220,8	220,9	301,6
Immobilisations corporelles / salarié ETP ³ (en milliers d'euros)	313,0	200,0	100,8	95,4	180,5

1. Pour les microentreprises, les ratios par salarié doivent être interprétés avec prudence, en l'absence d'information sur le statut du chef d'entreprise et la façon dont il se rémunère.

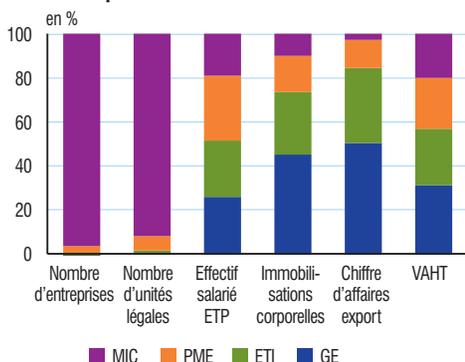
2. Ce champ inclut néanmoins les entreprises ayant une activité principale de *holding* ou de services auxiliaires aux services financiers et aux assurances.

3. Les immobilisations corporelles par salarié et le total de bilan par salarié sont calculés non sur l'ensemble des entreprises, mais sur celles ayant des obligations déclaratives sur le bilan.

Champ : France, entreprises non agricoles.

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2015*.

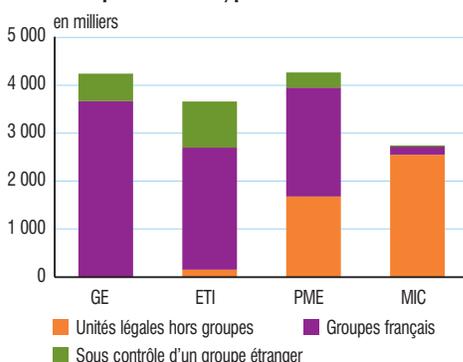
2. Caractéristiques selon la catégorie d'entreprises en 2015



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances.

Source : Insee, *Ésane, CLAP, Lifi 2015*.

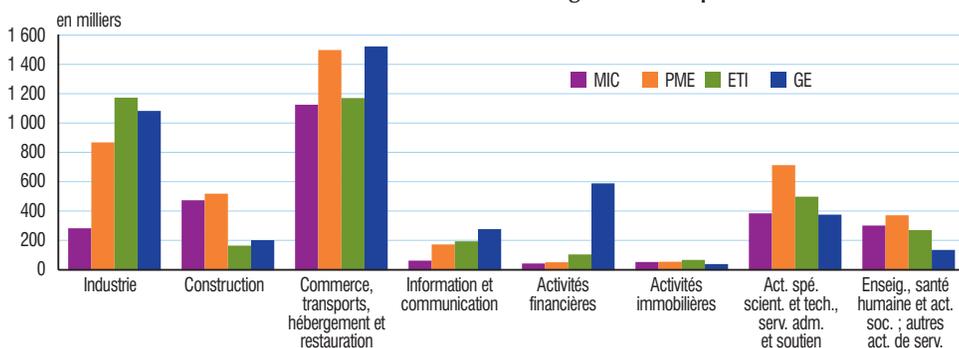
3. Effectifs salariés au 31/12 selon la catégorie d'entreprises et le type de contrôle en 2015



Champ : France, entreprises non agricoles.

Source : Insee, *Ésane, CLAP, Lifi 2015*.

4. Effectifs au 31/12 selon le secteur d'activité et la catégorie d'entreprise en 2015



Champ : France, entreprises non agricoles.

Source : Insee, *Ésane, CLAP, Lifi 2015*.

1.2 ETI en France

En 2015, on compte en France près de 5 800 entreprises de taille intermédiaire (ETI) dans les secteurs marchands non agricoles dont 5 600 relèvent des secteurs non financiers (comprenant en revanche les *holdings* et les services auxiliaires aux services financiers et aux assurances). Ces dernières emploient 3,3 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP) et réalisent 26 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises. En moyenne, elles emploient près de 650 salariés et comptent 10 unités légales. La structure de groupe domine nettement, seules 7 % des ETI (non financières) étant formées d'une seule unité légale.

Les ETI se distinguent des autres catégories d'entreprises par leur orientation vers l'industrie manufacturière et par le poids des implantations étrangères. 31 % des salariés (ETP) des ETI travaillent dans l'industrie manufacturière (relativement à l'ensemble des secteurs marchands non agricoles et non financiers) contre 17 % des salariés des autres catégories d'entreprises. Parmi les 2,8 millions de salariés (ETP) de l'industrie manufacturière, 38 % sont employés par des ETI, contre 26 % dans de grandes entreprises, 27 % dans des PME hors microentreprises et 9 % dans des microentreprises. Compte tenu de leur orientation industrielle, les ETI jouent un rôle essentiel dans le commerce extérieur, réalisant 34 % du chiffre d'affaires à l'export.

Sur les 5 600 ETI non agricoles et non financières présentes en France, 25 % sont sous le contrôle de groupes étrangers. Elles emploient 900 000 salariés ETP, soit 27 % des salariés des ETI, et représentent plus de la moitié de l'emploi des implantations étrangères. À titre de comparaison, les ETI sous contrôle français emploient 2,4 millions de salariés ETP, soit seulement 21 % de l'emploi des entreprises sous contrôle français. L'industrie occupe près de la moitié (49 % en ETP) des salariés des ETI contrôlées par des groupes étrangers contre 28 % pour les ETI sous contrôle français. Cette proportion atteint 40 % pour les seules ETI sous contrôle français multinationales, c'est-à-dire ayant des filiales à l'étranger. Les ETI françaises non multinationales n'emploient que 13 % de leurs salariés (ETP) dans l'industrie.

Non seulement les ETI sous contrôle étranger sont surreprésentées dans l'industrie, mais au sein de celle-ci, elles n'ont pas les mêmes activités que les ETI sous contrôle français. Les ETI sous contrôle étranger sont particulièrement présentes dans l'automobile, dans la fabrication d'autres matériels de transport, de machines et d'équipements, de produits minéraux non métalliques, ainsi que dans l'imprimerie et la reproduction d'enregistrements, où les effectifs sont plus élevés que dans les ETI françaises. La pharmacie est aussi bien représentée dans les ETI étrangères, avec des effectifs équivalents à ceux des ETI françaises. Ces dernières sont très présentes dans les secteurs industriels traditionnels comme l'agroalimentaire, mais aussi dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, d'équipements électriques ou dans la production d'énergie. Hors industrie, les emplois générés par les ETI françaises sont les plus nombreux dans la construction, les transports, le commerce, les services informatiques, les services d'architecture, de bâtiment ou l'immobilier. Dans ce secteur, 187 d'entre elles emploient 30 % des salariés du secteur. En revanche, en lien vraisemblablement avec le besoin de connaître le marché et l'environnement juridique, les implantations étrangères en France dans l'immobilier sont particulièrement faibles.

Les ETI multinationales sont plus grandes et plus capitalistiques. Hors secteurs financier et immobilier, les ETI multinationales sous contrôle français emploient en moyenne 842 salariés (ETP) sur le territoire national, et celles sous contrôle étranger 686. Les ETI non multinationales en emploient 493 en moyenne. Les ETI sous contrôle étranger ont davantage d'immobilisations corporelles par salarié (en excluant les entreprises de l'immobilier, atypiques par la nature de leurs actifs). Elles dégagent ainsi une plus forte valeur ajoutée par salarié. Les ETI sous contrôle étranger versent aussi des salaires plus élevés, avec un écart de 15 % par rapport à ceux des ETI multinationales sous contrôle français et de 41 % par rapport à ceux des ETI non multinationales. ■

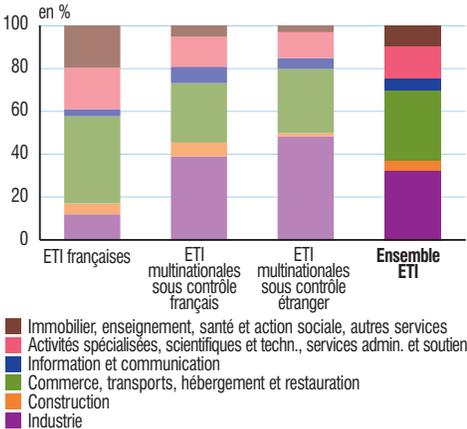
1. Principales caractéristiques des ETI en 2015

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales en France	Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	Effectif salarié ETP (en milliers)	Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)	Valeur ajoutée hors taxes (en milliards d'euros)
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	5 596	54 327	3 595	3 280	1 165	279
Poids dans l'ensemble des entreprises (en %)	0,1	1,3	25,3	25,5	30,1	25,6

Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances).

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2015.

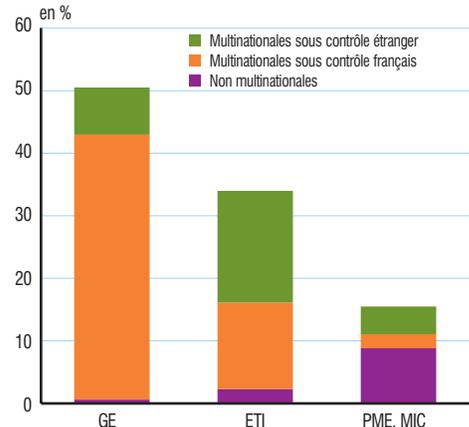
2. Salariés des ETI selon le secteur d'activité et le type de contrôle et déploiement en 2015



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances).

Sources : Insee, É sane, Clap, Lifi 2015.

3. Poids des catégories d'entreprises dans les exportations françaises selon le type de contrôle et le déploiement en 2015



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances).

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2015.

4. Ratios sur les ETI et les grandes entreprises selon le type de contrôle et le déploiement en 2015

	Nombre	Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	Effectif salarié ETP moyen par entreprise	VAHT / salarié	Immobilisations corporelles / salarié (en milliers d'euros)	Total des ressources / salarié	Salaires annuels moyens	Taux de marge EBE / VAHT (en %)	Taux d'exportation (en %)
Ensemble des secteurs (hors agriculture, finance et ETI de l'immobilier)									
ETI françaises	2 311	1 140	493	63	119	318	34	21	5
ETI multinationales sous contrôle français	1 698	1 430	842	84	127	756	42	23	23
ETI multinationales sous contrôle étranger	1 390	954	686	101	167	613	48	23	29
GE françaises	9	70	7 760	106	454	511	37	40	23
GE multinationales sous contrôle français	177	3 001	16 952	95	311	974	42	26	27
GE multinationales sous contrôle étranger	70	531	7 593	138	186	697	56	17	21
Industrie manufacturière									
ETI françaises	315	129	411	74	127	314	34	30	17
ETI multinationales sous contrôle français	650	544	836	83	137	592	42	20	34
ETI multinationales sous contrôle étranger	633	456	720	103	210	620	46	27	42
GE multinationales sous contrôle français	57	615	10 783	116	285	1 320	51	29	47
GE multinationales sous contrôle étranger	24	139	5 797	227	319	1 084	54	15	35

Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières, assurances et immobilier.

Note : les ETI de l'immobilier sont exclues de ce tableau car elles sont nombreuses et très atypiques par les actifs immobiliers qu'elles détiennent, ce qui biaise les ratios au regard du capital productif des autres activités.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2015.

1.3 PME en France

En 2015, on compte en France 3,81 millions de **petites et moyennes entreprises** marchandes non agricoles (PME y compris microentreprises) dont 3,80 millions relèvent des secteurs non financiers. Parmi celles-ci, 3,66 millions sont des microentreprises, qui emploient 2,4 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP) et réalisent 20 % de la valeur ajoutée des entreprises des secteurs marchands non agricoles et non financiers. 139 500 PME hors microentreprises emploient 3,8 millions de salariés et réalisent 23 % de la valeur ajoutée. Au total, les PME emploient ainsi plus de 6 millions de salariés (ETP) et réalisent 43 % de la valeur ajoutée.

Les microentreprises comptent 72 % de leurs effectifs salariés dans les activités tertiaires, contre 66 % pour l'ensemble des entreprises (secteurs marchands, hors secteurs agricole et financier). Elles ont aussi 17 % de leurs salariés dans la construction contre 10 % en moyenne. À l'inverse, l'industrie ne représente que 10 % des effectifs des microentreprises contre 24 % en moyenne. Dans près des trois quarts des cas, les emplois des microentreprises industrielles relèvent de l'artisanat commercial (boulangerie, charcuterie, pâtisserie) ou d'activités proches des services (réparation, imprimerie), mais aussi de la fabrication de produits métalliques (excepté machines et équipements). Les microentreprises s'adressent à un marché de proximité. 76 % d'entre elles n'ont aucun salarié, 8 % n'en ont qu'un (qui peut être le gérant) et seules 16 % en ont deux ou plus.

Les PME hors microentreprises comptent en moyenne 27 salariés ETP. 54 % ont moins de 20 salariés et 14 % seulement atteignent ou dépassent 50 salariés. Les activités exercées sont plus diversifiées que pour les autres catégories. De ce fait, la structure d'emploi des PME hors microentreprises est assez proche de celle de l'ensemble. Les PME hors microentreprises sont néanmoins surreprés-

sentées dans la construction, les industries de type traditionnel (textile, bois, imprimerie, fabrication de produits métalliques, industries extractives), mais aussi la réparation et l'installation de machines et d'équipements. Dans les services, elles le sont dans l'hébergement, l'enseignement marchand, l'hébergement médico-social et l'action sociale et elles sont bien représentées dans la restauration. Elles sont également surreprésentées dans plusieurs activités qualifiées où les regroupements de petites entreprises ont été fréquents. Ainsi, les PME hors microentreprises emploient 36 % des salariés des activités scientifiques et techniques, plus que chacune des autres catégories d'entreprises. À un niveau plus fin, elles emploient 47 % des salariés des activités juridiques et comptables, plus de 40 % de ceux des autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, comme la recherche-développement scientifique, et des salariés des activités liées à l'emploi (agences de placement de main-d'œuvre, de travail temporaire) et des agences de voyage.

Les PME hors microentreprises de l'industrie ont davantage d'immobilisations corporelles que les autres (en excluant les entreprises de l'immobilier, atypiques par la nature de leurs actifs). Leur productivité par salarié est plus élevée que dans les services personnels, mais très en deçà des niveaux atteints dans l'information et la communication ou les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Dans l'industrie manufacturière, les PME ne réalisent que 9 % du chiffre d'affaires exporté, contre 39 % pour les ETI et 52 % pour les grandes entreprises. Les grandes entreprises et ETI de l'industrie exportent pratiquement toutes. Toutefois, les PME hors microentreprises manufacturières sont encore 57 % à exporter, pour un peu plus d'un quart en moyenne de leur chiffre d'affaires. ■

Définitions

Petites et moyennes entreprises (PME), médiane, quartile : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les très petites entreprises, 2 millions d'unités très diverses », *Insee Focus* n° 24, mars 2015.

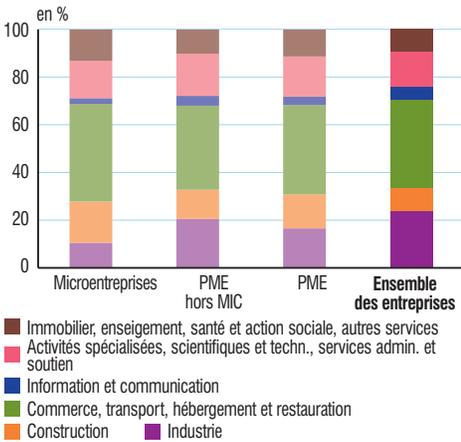
1. Principales caractéristiques des PME en 2015

	Microentreprises	Poids des microentreprises dans l'ensemble des entreprises (en %)	PME hors microentreprises	Poids des PME hors microentreprises dans l'ensemble des entreprises (en %)
Nombre d'entreprises	3 663 665	96,2	139 454	3,7
Nombre d'unités légales en France	3 712 486	91,6	264 597	6,5
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	2 742	19,3	4 241	29,8
Effectif salarié en équivalent temps plein (en milliers)	2 446	19,0	3 775	29,4
Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)	540	13,9	834	21,5
Valeur ajoutée hors taxes (en milliards d'euros)	218	20,0	251	23,0

Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances).

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2015*.

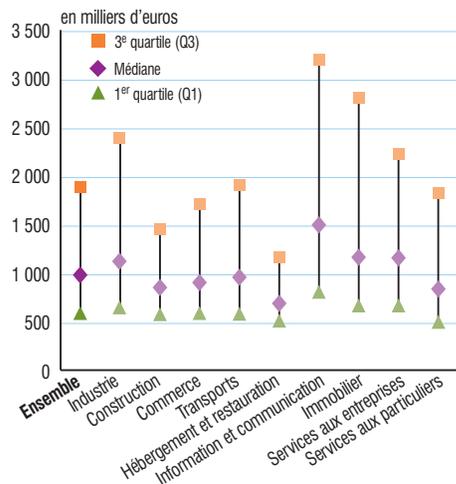
2. Salariés des PME par secteur d'activité en 2015



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances). Note : les entreprises de *holdings* ou de services auxiliaires aux services financiers et aux assurances sont comptabilisées dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques.

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2015*.

3. Dispersion de la valeur ajoutée des PME hors microentreprises en 2015



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances).

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi, 2015*.

4. Ratios sur les PME hors microentreprises en 2015

	Nombre d'entreprises (en milliers)	Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	Effectif salarié moyen ETP ¹	VAHT / salarié	Immobilisations corporelles / salarié	Total des ressources / salarié	Salaires annuels moyens	Taux de marge EBE / VAHT
				(en milliers d'euros)				(en %)
Ensemble	136,9	4 182	27	65	76	239	37	18
Industrie manufacturière, extractives et autres	24,6	868	32	66	117	239	36	19
<i>dont industrie manufacturière</i>	22,9	824	33	64	88	209	36	17
Construction	21,5	520	22	61	55	205	35	14
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	51,7	1 495	25	61	77	225	34	20
Information et communication	5,2	176	32	93	37	240	52	19
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	22,1	714	28	71	40	254	44	16
Enseignement, santé humaine et action sociale	6,5	264	33	56	36	97	35	14
Autres activités de services	3,6	110	27	49	82	178	34	14

1. Effectif salarié moyen en équivalent temps plein par PME.

Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances) et immobilier.

Note : les entreprises de l'immobilier sont exclues de ce tableau car elles sont très atypiques par les actifs immobiliers qu'elles détiennent. Les entreprises de *holdings* ou de services auxiliaires aux services financiers sont comptabilisées dans l'ensemble, mais ne figurent pas dans le détail sectoriel.

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2015*.

1.4 Microentreprises

Les **microentreprises** regroupent une population très hétérogène : des **micro-entrepreneurs**, des micro-entreprises au sens fiscal, des artisans, des sociétés civiles immobilières, etc. En 2015, 3,7 millions de microentreprises emploient 2,4 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP). Elles représentent 19 % de l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles et non financiers, 14 % du chiffre d'affaires hors taxes, 20 % de la valeur ajoutée, 15 % des investissements et 3 % du chiffre d'affaires à l'exportation.

Un peu moins d'un tiers des microentreprises sont des micro-entrepreneurs ou des micro-entreprises au sens fiscal, qui bénéficient de formalités comptables et fiscales simplifiées (pas de bilan, ni de compte de résultats, ni de liasse fiscale). Ces 1,1 million d'entreprises ont un poids économique faible : elles représentent 1,7 % du chiffre d'affaires hors taxes et 1,8 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des microentreprises.

De manière générale, les microentreprises sont tournées vers l'économie locale. Elles sont présentes notamment dans le commerce (19 % des microentreprises), les services aux entreprises (16 %), l'enseignement, la santé et l'action sociale (16 %) et la construction (12 %). Si l'industrie est traditionnellement associée à de grosses usines, on comptabilise cependant 208 200 microentreprises (6 %) dans ce secteur d'activité.

La diversité des métiers et des structures juridiques des microentreprises implique une dispersion des revenus très forte. Pour les 2,6 millions de microentreprises hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal, les valeurs ajoutées sont différenciées selon que l'entreprise est employeuse (quatre

sur dix) ou non. Dans les entreprises de 1 à 9 salariés, la **médiane** de la valeur ajoutée est de 52 000 euros en 2015, soit plus de deux fois supérieure à celle des entreprises n'ayant pas de salarié. Pour les entreprises sans salarié, on considère que le chef d'entreprise se rémunère le plus souvent sur la base de la valeur ajoutée dégagée par sa société. La moitié d'entre elles dégagent moins de 23 000 euros par an et même un quart (1^{er} **quartile**) moins de 3 600 euros : une forte proportion n'a pas les moyens de payer l'équivalent d'un Smic (environ 20 000 euros par an charges comprises).

Dans la plupart des secteurs, la valeur ajoutée par salarié médiane des microentreprises employeuses se situe entre 50 000 et 55 000 euros annuels. Deux secteurs sont assez nettement en retrait de ce niveau médian : les services aux particuliers et l'hébergement et restauration. Les salaires y sont souvent proches du Smic. À l'opposé, pour les services aux entreprises (63 000 euros) et surtout les secteurs de la santé, de l'action sociale et de l'enseignement (119 000 euros), les niveaux médians sont nettement supérieurs. Ces derniers secteurs proches de la sphère publique ont souvent des salariés de niveau cadre, ce qui est moins fréquent dans les petites entreprises des secteurs principalement marchands. Les dispersions de la valeur ajoutée des entreprises employeuses sont relativement homogènes selon les secteurs : le rapport entre le premier quartile et le troisième quartile se situe entre 2 et 3 pour la plupart des secteurs. Il est supérieur à 3 pour les secteurs avec les plus fortes rémunérations (information et communication, santé, action sociale et enseignement et immobilier). ■

Définitions

Une **microentreprise** est une entreprise occupant moins de 10 personnes et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

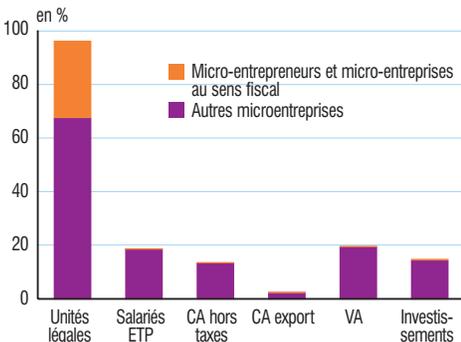
Micro-entrepreneur, médiane, quartile : voir *annexe Glossaire*.

1. Principales caractéristiques des microentreprises en 2015

	Microentreprises		Poids des microentreprises dans l'ensemble des entreprises (en %)
	Ensemble	dont micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal	
Nombre d'entreprises (en milliers)	3 664	1 095	96
Effectifs salariés en ETP (en milliers)	2 446	12	19
Chiffre d'affaires hors taxes (en milliards d'euros)	540	9	14
Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros)	19	0	3
Valeur ajoutée (en milliards d'euros)	218	4	20
Investissements corporels bruts hors apports (en milliards d'euros)	28	1	15

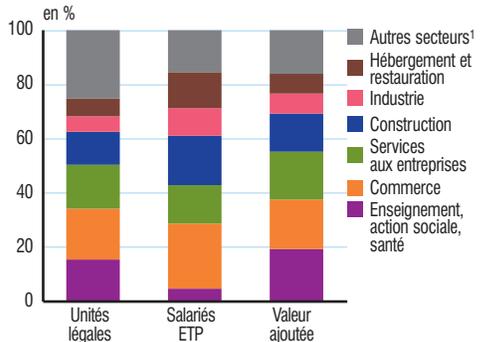
Champ : France, secteurs marchands non agricoles et non financiers.
Source : Insee, Esane, Lifi.

2. Poids des microentreprises dans l'ensemble des entreprises en 2015



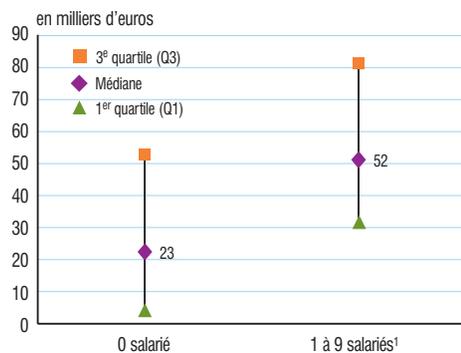
Champ : France, secteurs marchands non agricoles et non financiers.
Source : Insee, Esane, Lifi.

3. Répartition des microentreprises par secteur d'activité en 2015



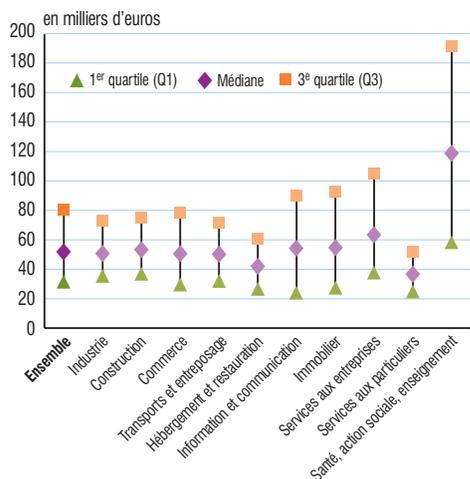
1. Immobilier, services aux particuliers, information et communication, transports et entreposage.
Champ : France, secteurs marchands non agricoles et non financiers.
Source : Insee, Esane, Lifi.

4. Dispersion de la valeur ajoutée des microentreprises en 2015



1. Valeur ajoutée par salarié.
Champ : France, secteurs marchands non agricoles et non financiers hors micro-entrepreneurs ou micro-entreprises au sens fiscal (voir fiche 1.7, figure 4).
Source : Insee, Esane, Lifi.

5. Dispersion de la valeur ajoutée par salarié des microentreprises employeuses par secteur en 2015



Champ : France, secteurs marchands non agricoles et non financiers.
Source : Insee, Esane, Lifi.

1.5 Données régionales sur les catégories d'entreprises

En 2015, les 287 grandes entreprises (GE) couvrent largement le territoire national. Elles sont très présentes dans les bastions industriels : l'ensemble de la région Hauts-de-France avec la métallurgie, l'agglomération de Clermont-Ferrand avec le secteur du pneumatique, l'agglomération toulousaine avec l'aéronautique, le Territoire de Belfort avec la mécanique ou Poissy avec l'automobile. De plus, à travers certaines activités de leurs établissements telles que la banque, l'assurance ou encore le génie civil, les grandes entreprises sont présentes dans l'ensemble des grandes agglomérations, couvrant ainsi tout le territoire. Au total, en tenant compte de la localisation de leurs établissements, une grande entreprise est implantée en moyenne dans 11 des 17 régions françaises, une entreprise de taille intermédiaire (ETI) dans 4 régions. Les autres entreprises (PME et microentreprises) sont majoritairement implantées dans une seule région.

En 2015, les GE emploient en France 29 % des salariés en équivalent temps plein (ETP) du secteur marchand non agricole. La part des salariés travaillant dans une GE varie de plus de 1 salarié sur 3 en Île-de-France à 1 sur 7 en Corse. En Île-de-France, elle est plus importante dans les petite et grande couronnes parisiennes que dans la capitale proprement dite ; elle dépasse 40 % dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis. La plupart des grandes entreprises sont présentes en région parisienne, et l'Île-de-France se démarque par une forte implantation des grandes entreprises d'informatique et de conseil, ainsi que

de celles liées aux transports ferroviaires et aériens.

L'implantation des entreprises de taille intermédiaire marque une nette opposition nord-sud : les ETI pèsent davantage dans le nord de la France. Elles représentent 28 % de l'emploi dans les Pays de la Loire, notamment grâce aux industries agroalimentaires, ainsi que dans les Hauts-de-France où les industries métallurgiques et chimiques occupent une place importante. En Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie, les ETI représentent aux alentours de 20 % de l'emploi.

Les PME (hors microentreprises) emploient 28 % des salariés sur l'ensemble du territoire national, assez équitablement répartis en province. Cette catégorie d'entreprises correspond essentiellement à deux types d'activité : celles issues d'une demande locale comme la construction, le commerce de gros, les services juridiques et comptables ; et celles implantées dans certains secteurs industriels comme la fabrication de produits métalliques ou le textile. Le poids des PME dans l'emploi est très élevé en Corse et dans les DOM.

Les microentreprises (MIC) pèsent davantage dans le sud de la France, particulièrement le sud-est, et dans les DOM. 38 % des salariés de Corse sont employés par une microentreprise, 24 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus de 28 % dans les DOM. Leur poids est le plus faible en Île-de-France (15 %). Les microentreprises ont principalement une activité économique locale liée aux besoins courants : services à la personne, restauration, ou encore travaux de construction et réparation automobile. ■

Définitions

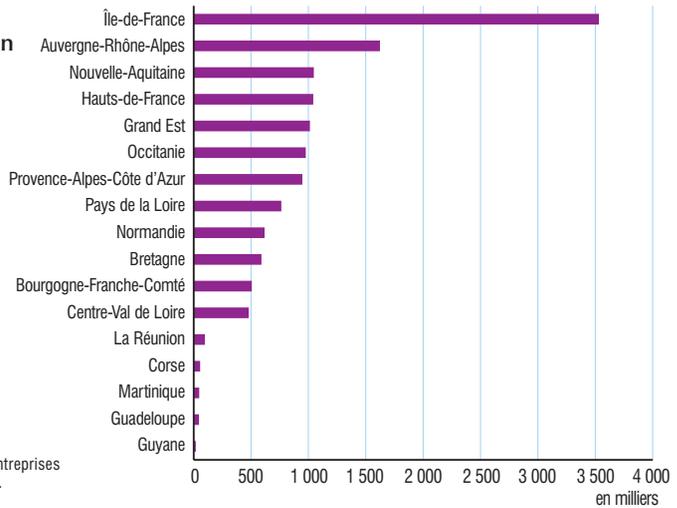
Catégories d'entreprises : dans cette fiche, les établissements sont rattachés à la catégorie de l'entreprise dont ils font partie et dans chaque région seul est comptabilisé l'emploi du ou des établissements implantés (voir *annexe Glossaire*). Cette fiche tient compte des nouvelles régions en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016, Mayotte est exclue.

Pour en savoir plus

- « Les très petites entreprises régionales, maillon important de l'activité en Centre-Val de Loire », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 33, 2017.
- « Un tissu économique marqué par la présence des grandes entreprises et des ETI », *Insee Flash Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n° 6, mai 2016.
- « Les entreprises implantées en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées* n° 21, décembre 2015.
- « En Île-de-France, deux entreprises sur trois sont des très petites entreprises », *Insee Analyses Île-de-France* n° 24, décembre 2015.
- « Un tissu de microentreprises et de PME en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes », *Insee Flash Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes* n° 16, octobre 2015.
- « Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud », *Insee Première* n° 1440, avril 2013.

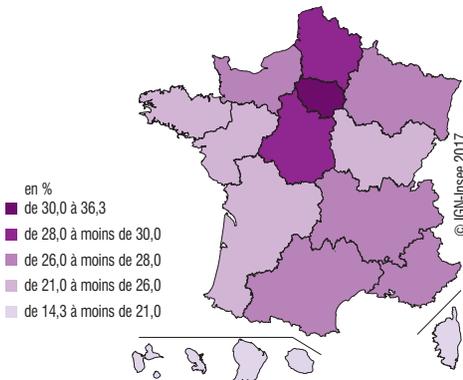
Données régionales sur les catégories d'entreprises 1.5

1. Emploi salarié marchand en équivalent temps plein par région en 2015



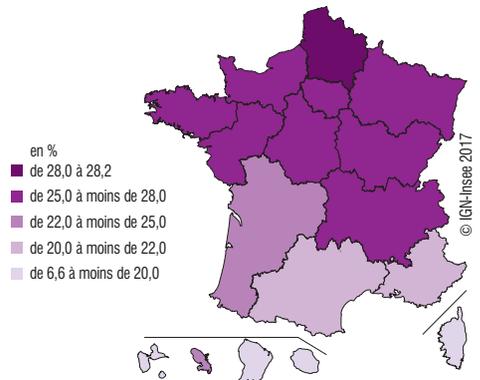
Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes non agricoles, hors intérimaires.
Source : Insee, É sane, Lifi et Clap 2015.

2. Poids des GE dans l'emploi marchand



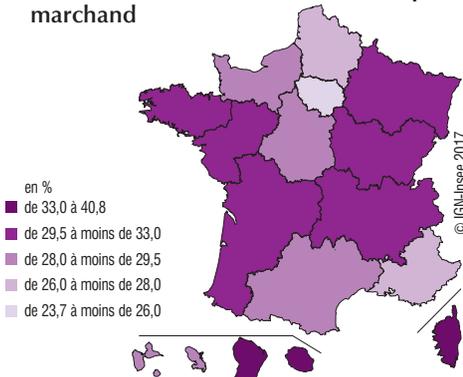
Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes non agricoles, hors intérimaires.
Source : Insee, É sane, Lifi et Clap 2015.

3. Poids des ETI dans l'emploi marchand



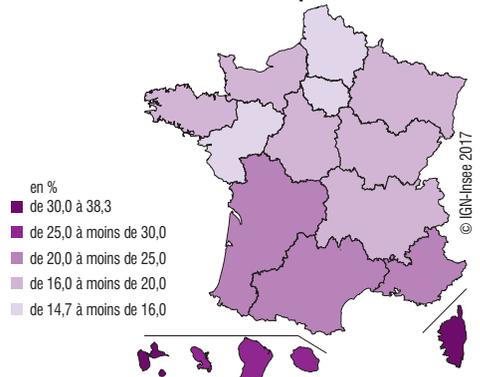
Champ : France, salariés des entreprises marchandes non agricoles, hors intérimaires.
Source : Insee, É sane, Lifi et Clap 2015.

4. Poids des PME, hors MIC, dans l'emploi marchand



Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes non agricoles, hors intérimaires.
Source : Insee, É sane, Lifi et Clap 2015.

5. Poids des MIC dans l'emploi marchand



Champ : France, salariés des entreprises marchandes non agricoles, hors intérimaires.
Source : Insee, É sane, Lifi et Clap 2015.

1.6 Démographie des sociétés et entreprises individuelles

En 2016, dans l'ensemble de l'économie marchande non agricole, 554 000 entreprises ont été créées, soit 6 % de plus qu'en 2015. Il s'agit de la plus forte hausse depuis six ans. Les créations de **sociétés** s'accroissent (+ 10 %), ainsi que les créations d'**entreprises individuelles** classiques (+ 10 %). À l'opposé, les immatriculations de **micro-entrepreneurs** diminuent légèrement (- 0,3 %), avec 222 800 immatriculations en 2016. Les créations sous ce régime atteignent ainsi leur plus bas niveau depuis sa mise en place en 2009. Cependant, ce recul est beaucoup moins marqué qu'en 2015 (- 21 %).

En 2016, les créations d'entreprises augmentent dans la plupart des secteurs d'activité. Les transports et l'entreposage contribuent pour près de la moitié à la hausse globale. Les créations d'entreprises dans ce secteur progressent très fortement depuis quelques années : + 56 % en 2016, après + 46 % en 2015 et + 35 % en 2014. Cet envol est dû au succès grandissant des autres activités de poste et de courrier, incluant la livraison à domicile, et au transport de voyageurs par taxi, dont la montée en puissance peut être attribuée au développement des entreprises de voitures de transport avec chauffeur (VTC) depuis l'application de la loi Thévenoud.

Les sociétés par actions simplifiées (SAS) sont de plus en plus attractives et deviennent majoritaires parmi les sociétés. En 2016, 56 % des sociétés créées sont des SAS, après 48 % en 2015, 39 % en 2014, 30 % en 2013 et 19 % en 2012. Cette hausse est principalement due aux SAS à associé unique ou unipersonnelles (33 % des sociétés créées en 2016, après 27 % en 2015, et seulement 8 % en 2012).

Cinq ans après leur création au premier semestre 2010, 60 % des entreprises classiques (hors auto-entrepreneurs) sont encore actives. Cette proportion était plus faible pour la génération des entreprises nées en 2006 (52 %), touchées de plein fouet par la récession de 2008-2009. La mise en place du régime de l'auto-entrepreneur en 2009 (requalifié micro-entrepreneur fin 2014) pourrait aussi avoir attiré les projets les plus modestes et ainsi avoir contribué par un effet de sélection à la plus forte pérennité des autres entreprises de la génération 2010.

Le statut juridique est prépondérant pour la pérennité à cinq ans des entreprises, les sociétés étant nettement plus pérennes (67 %) que les entreprises individuelles classiques (50 %). La pérennité dépend également du secteur d'activité. En 2010, elle est la plus élevée dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (75 %). En revanche, elle est plus faible dans le commerce (52 %) et la construction (55 %). Elle est d'autant plus élevée que le montant investi à la création est important. De même, elle croît avec l'expérience professionnelle du créateur. Le développement des unités pérennes génère plus de 56 000 emplois sur cinq ans, tandis que la disparition des entreprises non pérennes en détruit près de 76 000. Au total, le niveau d'emploi après cinq ans représente 91 % de celui des entreprises créées en 2010.

En 2014, le taux de création d'entreprises, défini comme le rapport du nombre de créations d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année, est de 10,0 % en France dans l'économie marchande, hors agriculture et services principalement aux ménages, contre 13,7 % au Royaume-Uni et 7,3 % en Allemagne. ■

Définitions

Société, entreprise individuelle, micro-entrepreneur, enquête Sine : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises créées en 2010 : plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise », *Insee Première* n° 1639, mars 2017.
- « Les créations d'entreprises en 2016 : la plus forte hausse depuis six ans, portée par les transports », *Insee Première* n° 1631, janvier 2017.

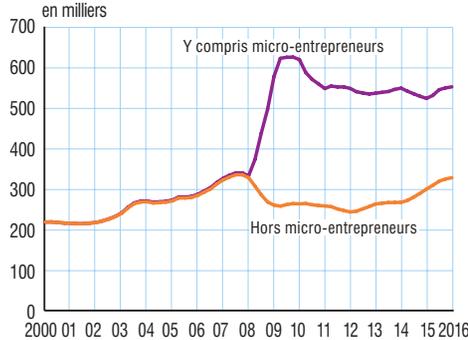
Démographie des sociétés et entreprises individuelles 1.6

1. Stocks d'entreprises et entreprises créées en 2016

	Nombre d'entreprises au 1 ^{er} janvier 2016			Nombre d'entreprises créées en 2016	
	Ensemble	Personne morale (société)	Personne physique (y c. micro-entrepreneurs)	Ensemble	dont micro-entrepreneurs
Industrie	281 637	169 103	112 534	24 576	8 258
Construction	589 137	317 085	272 052	61 612	16 470
Commerce	840 857	482 033	358 824	97 126	24 623
Transports et entreposage	115 106	63 217	51 889	33 592	17 837
Hébergement et restauration	290 791	191 175	99 616	30 804	6 342
Information et communication	161 672	98 825	62 847	27 598	14 472
Activités financières et d'assurance	155 949	132 240	23 709	15 839	1 929
Activités immobilières	191 447	144 936	46 511	18 863	2 527
Activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises	777 009	388 373	388 636	125 003	64 542
Enseignement, santé humaine et action sociale	602 104	85 595	516 509	69 399	36 447
Autres activités de services aux ménages	359 638	101 259	258 379	49 619	29 345
Ensemble	4 365 347	2 173 841	2 191 506	554 031	222 792

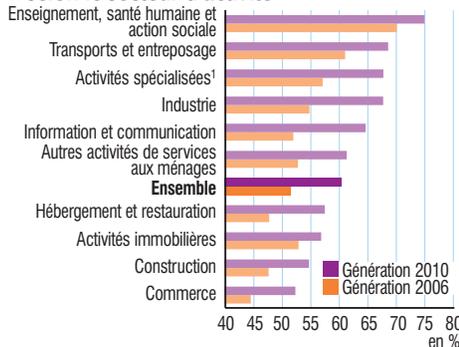
Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

2. Évolution du nombre de créations d'entreprises en milliers



Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

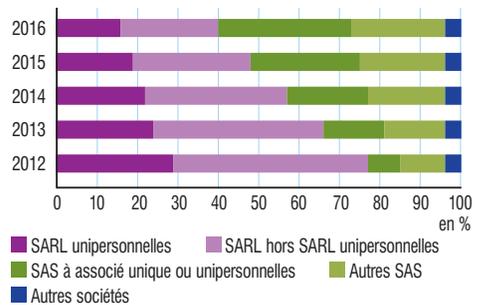
4. Taux de pérennité à cinq ans des entreprises classiques créées en 2006 et 2010 selon le secteur d'activité



1. Activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises.
Champ : France, entreprises, hors régime de l'auto-entrepreneur, des secteurs marchands non agricoles, créées au cours des premiers semestres 2006 et 2010 et ayant vécu plus d'un mois. Lecture : cinq ans après leur création, 67,6 % des entreprises industrielles de la génération 2010 sont encore actives (contre 54,8 % des entreprises industrielles de la génération 2006).
Note : les nouvelles entreprises du secteur des activités financières et d'assurance étant peu nombreuses, ce secteur n'apparaît pas dans le graphique ; il est cependant inclus dans l'ensemble des secteurs.

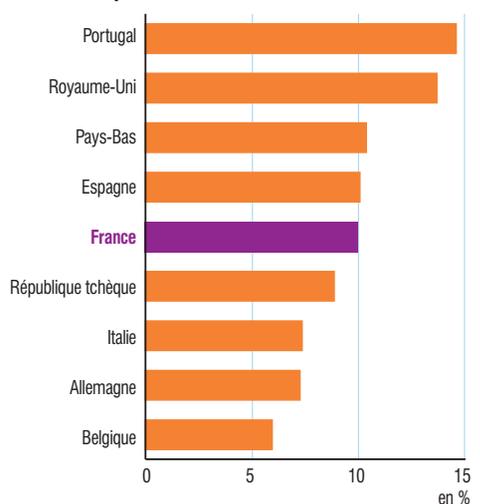
Source : Insee, enquêtes Sine 2006 (interrogation 2011) et 2010 (interrogation 2015).

3. Répartition des sociétés créées par forme juridique de 2012 à 2016



Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.
Lecture : en 2016, la part de l'ensemble des SARL unipersonnelles parmi les sociétés créées s'établit à 16 %.
Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

5. Taux de création d'entreprises en 2014 en Europe



Champ : économie marchande hors agriculture et services principalement aux ménages.
Source : Eurostat.

1.7 Micro-entrepreneurs

En 2016, 222 800 demandes d'immatriculations de **micro-entrepreneurs** ont été enregistrées, soit une légère baisse de 0,3 %, après une forte chute en 2015 (- 21 %). En 2016, ces immatriculations représentent 40 % des créations d'entreprises, après 43 % en 2015, alors qu'elles étaient majoritaires depuis la mise en place du régime de l'**auto-entrepreneur** en 2009. Cette moindre attractivité pourrait s'expliquer par les nouvelles mesures liées à sa requalification en régime de micro-entrepreneur en décembre 2014.

En 2016, les secteurs privilégiés par les micro-entrepreneurs sont les activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises (29 % des immatriculations), l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (16 %) et, dans une moindre mesure, les autres activités de services aux ménages (13 %) et le commerce (11 %). Si la moyenne d'âge des micro-entrepreneurs (37 ans) est proche de celle des autres créateurs d'entreprises individuelles, la part des moins de 30 ans et celle des plus de 60 ans y sont plus élevées. Les femmes sont à l'initiative de 39 % des immatriculations de 2016. Quasiment absentes de la construction (2 % des immatriculations de ce secteur), elles sont majoritaires dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (62 %) et les autres activités de services aux ménages (53 %).

Les auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2014 sont essentiellement des salariés du privé (38 %) et des chômeurs (28 %). Les premiers recherchent d'abord un complément de revenu, alors que les seconds visent davantage à assurer leur propre emploi. Tous les inscrits ne concrétisent pas leur projet :

seuls 60 % démarrent une activité économique avant la fin de l'année. Parmi ceux-ci, 54 % en font leur activité principale. Le taux de démarrage culmine dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (75 %), où les auto-entrepreneurs dégagent le plus souvent un revenu d'appoint. En revanche, il est le plus bas dans le commerce (48 %), secteur où ils créent plus souvent leur propre emploi.

Le taux de pérennité des auto-entrepreneurs est faible. Trois ans après leur immatriculation, seuls 30 % de ceux inscrits au premier semestre 2010 sont toujours actifs sous ce régime. Parmi les 62 % qui ont réellement démarré une activité, 49 % sont pérennes à trois ans, soit beaucoup moins que les créateurs d'entreprises individuelles classiques de la même génération (62 %). Comme pour les créateurs individuels classiques, la pérennité dépend beaucoup du secteur d'activité. Pour les auto-entrepreneurs ayant démarré leur activité, elle est la plus élevée (71 %) dans la santé humaine et l'action sociale, à l'instar des créateurs individuels classiques (77 %).

Fin 2014, 739 000 auto-entrepreneurs, requalifiés micro-entrepreneurs, sont économiquement actifs. Ils tirent un **revenu d'activité** très inférieur à celui des **indépendants « classiques »** : 75 % d'entre eux ont un revenu inférieur à 7 600 euros par an, alors que moins de 25 % des indépendants « classiques » ont un revenu annuel inférieur à 9 200 euros. Le plus faible niveau de revenu des auto-entrepreneurs s'explique en partie par les plafonds de chiffres d'affaires imposés à ce régime, mais aussi par le fait qu'il s'agit souvent d'une activité d'appoint. ■

Définitions

Micro-entrepreneur et auto-entrepreneur : micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination d'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014 (voir *annexe Glossaire*).

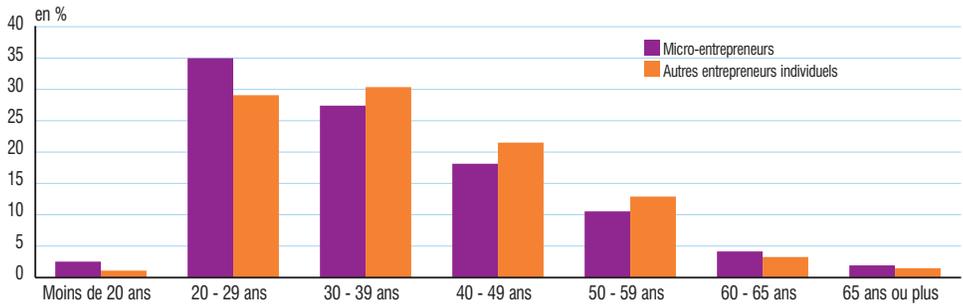
Revenu d'activité, médiane, quartile : voir *annexe Glossaire*.

Indépendants « classiques » : ils désignent les non-salariés hors auto-entrepreneurs.

Pour en savoir plus

- « Revenus d'activité des non-salariés en 2014 – Hausse pour les indépendants classiques, baisse pour les auto-entrepreneurs », *Insee Première* n° 1627, décembre 2016.
- « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 : 54 % de ceux qui démarrent en font leur activité principale », *Insee Première* n° 1615, septembre 2016.
- « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : trois ans après, 30 % sont encore actifs », *Insee Première* n° 1595, mai 2016.

1. Créateurs d'entreprises individuelles selon l'âge en 2016

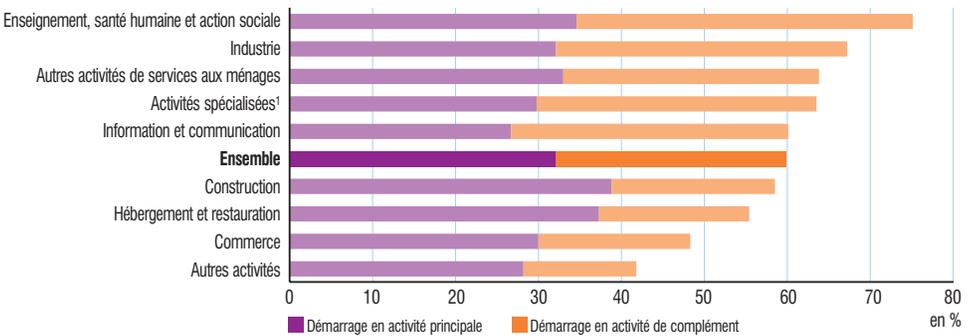


Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Lecture : en 2016, 34,9 % des micro-entrepreneurs ayant créé leur entreprise en 2016 ont un âge compris entre 20 et 29 ans ; cette proportion est de 29,0 % pour les autres entrepreneurs individuels.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

2. Taux de démarrage dans l'année des auto-entrepreneurs immatriculés en 2014, par secteur d'activité



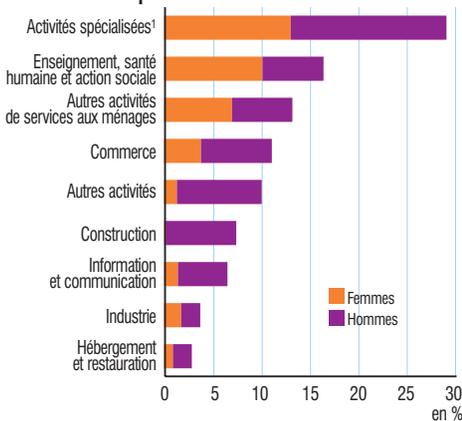
1. Activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises.

Champ : France, auto-entrepreneurs immatriculés au cours du premier semestre 2014.

Lecture : parmi les auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2014, 60 % ont démarré une activité dans l'année 2014.

Source : Insee, enquête Auto-entrepreneurs 2014.

3. Répartition par sexe et secteur d'activité des micro-entrepreneurs immatriculés en 2016



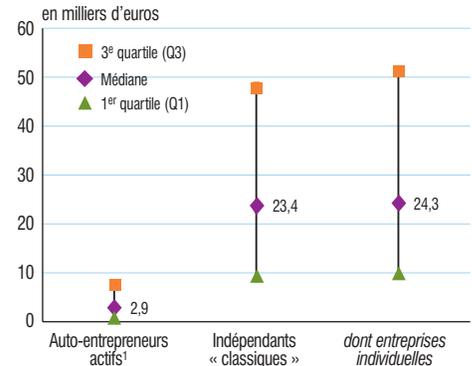
1. Activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises.

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Lecture : parmi l'ensemble des immatriculations de 2016, 2,0 % ont été réalisées par des hommes dans le secteur de l'industrie.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

4. Dispersion du revenu des auto-entrepreneurs actifs en 2014



1. Économiquement actifs : auto-entrepreneurs ayant dégagé un chiffre d'affaires non nul dans l'année ou, en cas d'affiliation en cours d'année, dans les quatre trimestres qui ont suivi leur immatriculation.

Champ : France, hors agriculture et hors taxés d'office - personnes cotisant à un régime social non salarié, en activité en fin d'année.

Lecture : en 2014, la moitié des auto-entrepreneurs actifs ont un revenu inférieur à 2 900 euros sur l'ensemble de l'année.

Source : Insee, base Non-salariés.

1.8 Créateurs d'entreprises hors micro-entrepreneurs

En 2016, 331 000 entreprises ont été créées hors micro-entrepreneurs, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2015. Près de 60 % de ces créations se font sous forme sociétaire. Parmi celles-ci, les sociétés par actions simplifiées sont majoritaires (56 %). Cette catégorie juridique connaît un franc succès, elle est désormais privilégiée par les créateurs, devant les sociétés à responsabilité limitée.

Les secteurs d'activité les plus prisés par les créateurs de 2016 sont le commerce (22 % des créations), la construction (14 %) et les activités spécialisées scientifiques et techniques (12 %).

Au premier semestre 2014, selon l'enquête Sine, les créateurs sont en premier lieu des salariés du privé (32 %) puis des chômeurs (27 %). Ceci est une première : pour les cohortes précédentes (2006 et 2010), les chômeurs étaient les plus nombreux.

La part des femmes dans la création d'entreprises reste stable à 28 %. Cette proportion varie de 22 % pour les nouvelles sociétés à 38 % pour les entreprises individuelles. Dans certains secteurs d'activité, la création d'entreprises est en majorité le fait de femmes. C'est le cas notamment de la santé humaine et de l'action sociale (65 % de créatrices) et des autres activités de services aux ménages (58 %). À l'inverse, la création est masculine à 91 % dans la construction, à 84 % dans l'information-communication et à 83 % dans le transport-entreposage. En 2014, 19 % des créateurs d'entreprises ont moins de 30 ans et 22 % plus de 50 ans.

Le niveau de diplôme des créateurs d'entreprises augmente régulièrement depuis une

décennie. Ainsi en 2014, 46 % d'entre eux possèdent au moins un diplôme universitaire du premier cycle (contre 43 % en 2010 et 37 % en 2006). Parmi les créateurs de 2014, 19 % sont titulaires d'un diplôme de 3^e cycle ou d'un diplôme d'une école d'ingénieur. 24 % ont un CAP ou un BEP et 12 % n'ont aucun diplôme.

En 2014, 53 % des créateurs ont eu besoin de moins de 8 000 euros pour démarrer leur activité, et 29 % ont investi moins de 2 000 euros. Ces proportions n'étaient que de 44 % et 19 % en 2010. La part des projets avec plus de 160 000 euros de capital investi au départ est stable entre 2010 et 2014 et représente 7 % des créations d'entreprises.

Le montant des investissements initiaux nécessaires à la création d'entreprises est le plus élevé dans l'hébergement-restauration : 37 % des projets dans ce secteur ont nécessité plus de 40 000 euros d'apport initial. Les créations dans les transports et l'entreposage, les activités financières et d'assurance ainsi que dans le commerce mobilisent souvent des capitaux importants au démarrage. Plus d'un quart des créations dans ces secteurs ont été réalisées avec plus de 40 000 euros d'investissement initial. À l'inverse, dans la construction, les activités de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, l'informatique et la communication, ainsi que dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et de soutien, les moyens nécessaires pour démarrer sont généralement plus modestes : entre 10 % et 15 % des projets ont démarré avec plus de 40 000 euros. ■

Définitions

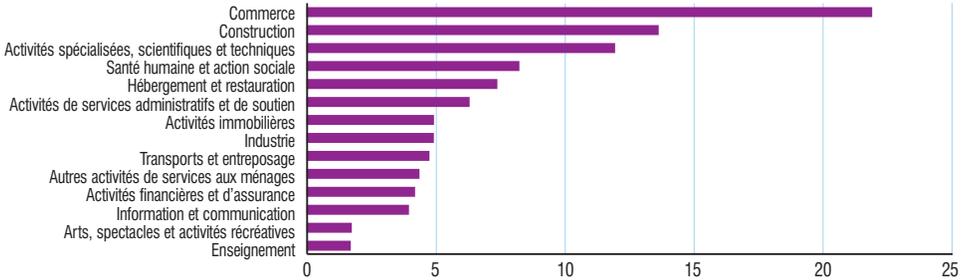
Enquête Sine : le dispositif Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) permet de suivre une cohorte d'entreprises sur ses cinq premières années. Une nouvelle cohorte est interrogée tous les quatre ans, ce qui permet de caractériser le profil de ces entreprises et de leurs créateurs, et d'étudier leur pérennité.

Pour en savoir plus

- « Les créateurs d'entreprise en 2014 : moins de chômeurs et des projets plus modestes qu'en 2010 », *Insee Première* n° 1600, juin 2016.
- « Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première* n° 1543, avril 2015.

Créateurs d'entreprises hors micro-entrepreneurs 1.8

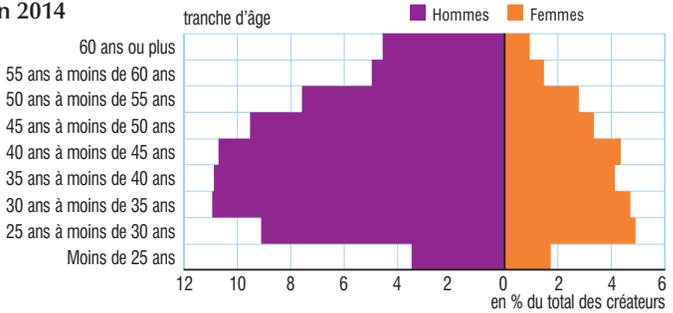
1. Répartition par secteur d'activité des créations d'entreprises en 2016



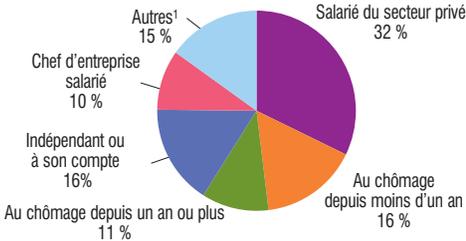
Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles. Niveau d'agrégation A21 de la NAF rév. 2. (sauf pour l'industrie qui est en A10).
Lecture : en 2016, 13,6 % des créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs ont eu lieu dans la construction.
Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

2. Créateurs d'entreprises en 2014 selon l'âge et le sexe

Champ : France, entreprises créées au cours du premier semestre 2014, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors auto-entrepreneurs.
Lecture : 1,7 % des créateurs d'entreprises en 2014 étaient des femmes de moins de 25 ans.
Source : Insee, Sine 2014, interrogation 2014.

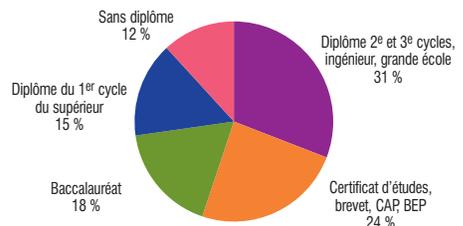


3. Situation de l'entrepreneur avant la création en 2014



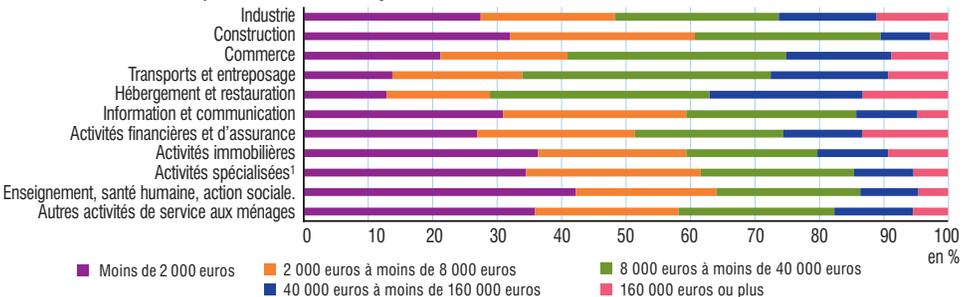
1. Sans activité professionnelle, agent de la fonction publique, étudiant au scolaire, retraité.
Champ : France, entreprises créées au cours du premier semestre 2014, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors micro-entrepreneurs.
Source : Insee, Sine 2014, interrogation 2014.

4. Créateurs d'entreprises en 2014 selon le diplôme



Champ : France, entreprises créées au cours du premier semestre 2014, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors auto-entrepreneurs.
Source : Insee, Sine 2014, interrogation 2014.

5. Montant des moyens nécessaires pour démarrer selon le secteur d'activité en 2014



1. Activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises.
Champ : France, entreprises créées au cours du premier semestre 2014, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors auto-entrepreneurs.
Source : Insee, Sine 2014, interrogation 2014.

1.9 Activités économiques par secteur et par branche

Une entreprise peut exercer simultanément plusieurs activités économiques. Son **activité principale** détermine son **secteur d'activité**, chacune de ses activités correspond à une **branche** d'activité. Pour les statistiques d'entreprises, il est d'usage d'étudier les activités de l'entreprise selon son secteur d'activité, alors qu'en comptabilité nationale, ses différentes activités sont comptabilisées séparément en les répartissant par branches.

Pour les entreprises des **secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers**, les statistiques disponibles permettent d'étudier la répartition des chiffres d'affaires entre secteurs et branches. Ce champ représente un peu plus de la moitié du PIB (produit intérieur brut) de la France.

En 2015, le chiffre d'affaires hors taxes des entreprises du secteur de l'industrie s'élève à 1 014 milliards d'euros ; 825 milliards découlent d'activités de ce secteur dans la branche industrielle et 189 milliards d'activités secondaires réalisées principalement dans les branches du commerce et des transports (151 milliards) et des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (30 milliards). Le chiffre d'affaires de la branche industrielle est de 848 milliards d'euros, il est réalisé à 97 % par les entreprises du secteur industriel. L'industrie est le seul domaine d'activité où le chiffre d'affaires du secteur est nettement supérieur à celui de la branche en raison, d'une part, du poids non négligeable des activités secondaires dans les entreprises industrielles et, d'autre part, du faible niveau des activités industrielles dans les entreprises des autres secteurs.

Les chiffres d'affaires des branches construction, hébergement et restauration, information et communication résultent également en quasi totalité des entreprises de leur secteur.

Au contraire, le chiffre d'affaires de la branche commerce et transports est supérieur à celui du secteur. En effet, tous les autres secteurs développent des activités secondaires du type commerce de gros ou transports et contribuent peu ou prou au chiffre d'affaires de cette branche, la contribution des entreprises du secteur de l'industrie étant de loin la plus importante.

Le chiffre d'affaires de la branche des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités de services administratifs et de soutien est aussi assez nettement supérieur à celui du secteur, alimenté notamment par les activités secondaires des entreprises des secteurs de l'industrie et du commerce et des transports.

Alors que le secteur de l'industrie (BE), celui de l'information et de la communication (J) et celui des autres activités de services (RU) ont une proportion de leur chiffre d'affaires liée à des activités secondaires assez importante (respectivement 18,7 %, 11,3 % et 10,7 %), les entreprises des autres secteurs ont une activité qui reste concentrée dans le même grand domaine d'activités : plus de 90 % de leur chiffre d'affaires provient d'activités de leur branche de référence (diagonale secteur-branche).

Cette concentration peut être moins importante lorsque ce type d'analyse est réalisé à un niveau plus fin de la nomenclature d'activités. ■

Définitions

Activité principale exercée (APE) : déterminée en fonction de la ventilation des différentes activités de l'entreprise. Comme la valeur ajoutée des différentes branches d'activité est souvent difficile à déterminer à partir des enquêtes statistiques, c'est la ventilation du chiffre d'affaires ou des effectifs selon les branches qui est utilisée comme critère de détermination.

Secteur d'activité : regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale au sens de la nomenclature d'activités française. L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène : elle comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres *items* de la nomenclature que celui du secteur considéré.

Branche (ou branche d'activité) : regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits ou rendent des services qui appartiennent au même *item* de la nomenclature d'activité.

Secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers : voir annexe *Le champ des statistiques d'entreprises de cet ouvrage*.

Activités économiques par secteur et par branche 1.9

1. Répartition du chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) par secteur et par branche en 2015

en milliards d'euros

	CAHT des entreprises du secteur	CAHT de la branche	CAHT du secteur dans la branche	CAHT du secteur hors branche
Industrie (BE)	1 014	848	825	189
Construction (F)	261	259	251	10
Commerce de gros et de détail et transports (GH)	1 591	1 727	1 541	51
Hébergement et restauration (I)	93	86	85	8
Information et communication (J)	179	163	159	20
Activités immobilières (L)	74	76	71	4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN)	347	395	329	18
Autres activités de services (RU)	56	56	50	6
Autres ¹	0	5	0	0
Ensemble	3 616	3 616	3 310	305

1. Secteurs hors agriculture, activités financières et d'assurance, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, etc. pour lesquels les entreprises ont déclaré une activité secondaire.

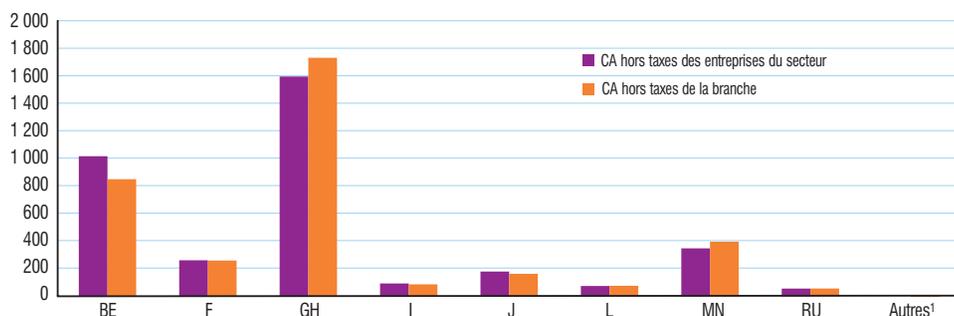
Champ : France, secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Note : les sigles BE, F, GH, I, J, L, MN et RU correspondent à la nomenclature agréée du secteur d'activité économique.

Source : Insee, Esane.

2. Chiffre d'affaires hors taxes par secteur et par branche en 2015

en milliards d'euros



1. Secteurs hors agriculture, activités financières et d'assurance, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, etc. pour lesquels les entreprises ont déclaré une activité secondaire.

Champ : France, secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, Esane.

3. Répartition en branche du chiffre d'affaires hors taxes des entreprises en 2015 selon leur secteur d'appartenance

en %

Secteurs	Branches									Ensemble
	BE	F	GH	I	J	L	MN	RU	Autres ¹	
BE	81,3	0,4	14,9	0,0	0,0	0,1	2,9	0,0	0,2	100,0
F	1,2	96,1	0,8	0,0	0,1	0,1	1,5	0,1	0,0	100,0
GH	1,1	0,1	96,8	0,1	0,1	0,1	1,4	0,2	0,1	100,0
I	0,3	0,3	3,2	91,2	0,0	1,6	1,5	1,7	0,2	100,0
J	0,5	0,0	6,0	0,0	88,7	0,0	4,2	0,3	0,3	100,0
L	0,0	2,9	0,4	0,7	0,0	95,3	0,6	0,0	0,0	100,0
MN	0,4	0,1	4,0	0,0	0,2	0,1	94,9	0,0	0,2	100,0
RU	0,3	0,0	9,4	0,2	0,1	0,0	0,6	89,3	0,0	100,0

1. Secteurs hors agriculture, activités financières et d'assurance, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, etc. pour lesquels les entreprises ont déclaré une activité secondaire.

Champ : France, secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Lecture : le chiffre d'affaires des entreprises du secteur de l'industrie (BE) se répartit en 81,3 % de production relevant de la branche de l'industrie, 14,9 % de production relevant de la branche du commerce et transports (GH), etc.

Source : Insee, Esane.